

Communiqué de presse

17 mai 2019

LA CREG DECERNE SON PRIX DU MEMOIRE LE PLUS INNOVANT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE

Depuis 2015, la CREG attribue chaque année son prix du meilleur mémoire belge consacré au secteur de l'énergie. Le prix 2018 est décerné à Adriano Arrigo de l'Université de Mons et à Arthur Schillemans de la Katholieke Universiteit Leuven. La CREG invite les étudiants de dernière année (2018-2019) de toutes les facultés universitaires belges à soumettre leur mémoire en lien avec le secteur de l'énergie pour le prochain prix 2019.

Conformément à ses objectifs stratégiques, la CREG collabore avec le monde académique et universitaire belge en participant à des colloques et des activités scientifiques. Depuis 2015, elle décerne un prix pour les 2 meilleurs mémoires réalisés dans le secteur de l'énergie en communauté flamande et en communauté française. Elle souhaite ainsi soutenir l'innovation et promouvoir le développement du secteur énergétique. Chaque lauréat se voit attribuer un chèque de 2.500 € et la possibilité d'effectuer un stage au sein de la CREG.

Les deux lauréats et leurs promoteurs ont été invités aujourd'hui à recevoir leur prix à la CREG, en présence de ses directeurs. Il s'agit de :

- **Arthur Schillemans** pour son mémoire intitulé « *Optimal bidding strategies for large-scale energy storage system owners* » pour la communauté flamande ;
- **Adriano Arrigo** pour son mémoire intitulé « *A technical survey on optimal power flow under uncertainty : An extended out-of-sample analysis* » pour la communauté française.



De gauche à droite : François Vallée, Kenneth Bruninx, Koen Locquet, Arthur Schillemans, Adriano Arrigo, Andreas Tirez, Laurent Jacquet

Ce prix étant décerné chaque année, la CREG invite les étudiants de dernière année (promotion 2018-2019) de toutes les facultés universitaires belges à lui soumettre leur mémoire. Le règlement et le formulaire de candidature seront prochainement mis en ligne sur le site internet de la CREG.

A propos de la CREG

La CREG est le régulateur fédéral du marché de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Outre sa mission de conseil auprès des autorités publiques, la CREG est notamment chargée de surveiller la transparence et la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel. Par ailleurs, la CREG veille à ce que la situation des marchés vise l'intérêt général et cadre avec la politique énergétique globale, en tenant toujours compte des intérêts essentiels des consommateurs.

www.creg.be